



Illustration : Robin Ducker, « equals », 22.11.2007, Flickr (licence Creative Commons).

De janvier 2012 à octobre 2015, l'Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 « Espaces et Sociétés » (ESO), le Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) accompagné de la Plateforme Universitaire des Données de Caen (PUDC), le Groupement d'Intérêt Scientifique Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'Information et les Usages d'INternet (M@rsouin), le Centre de Recherche sur l'Éducation les Apprentissages et la Didactique (CREAD) et le Pôle Régional de Recherche et d'Étude pour la Formation et l'Action Sociale (PREFAS) - en tant que prestataire - ont été partenaires d'un programme, financé par l'Agence Nationale de la Recherche, sur les inégalités éducatives et la construction des parcours des 11-15 ans dans leurs espaces de vie (acronyme INEDUC)[1]. Une telle combinaison de partenaires, en grande partie inédite, posait l'enjeu d'une véritable collaboration scientifique, afin d'éviter la fragmentation des analyses selon les thématiques, les disciplines, les sites institutionnels, voire selon chacun des chercheurs concernés, ou alors l'imposition d'un *leadership* non négocié. L'état de l'art préalable à la soumission du projet a ainsi été complété par un glossaire dans lequel chacun pouvait retrouver son fil directeur à chaque moment de l'immersion dans le travail de terrain.

Le glossaire relatif à la recherche INEDUC a vu le jour après une année de travail collectif[2]. Les notions et les concepts qui suivent ont été définis : Adolescent, Contexte, Éducation, Empowerment, Environnement numérique, Inégalités, Institutions scolaires,

Justice spatiale, Loisirs, Mobilité/Déplacement, Orientation, Parcours, Politiques scolaires / Politiques éducatives, Pratique, Projet (d'orientation), Ressources, Réussite (scolaire/éducative), Socialisation, Stratégies familiales d'éducation, Temps libre, Usage.

Une fois le programme « Inégalités éducatives et la construction des parcours des 11-15 ans dans leurs espaces de vie » terminé (en 2015), une partie de l'équipe[3] a décidé de réactualiser cinq définitions (Empowerment[4], Inégalités[5], Loisirs[6], Mobilité[7] et Usage[8]) et de réinterroger [la pertinence de cet outil « glossaire » dans le dispositif méthodologique de la recherche](#).

Définition :

Les stratégies familiales en matière d'éducation peuvent être définies comme l'ensemble des actions ou attitudes des membres d'une famille, coordonnées dans le but de procurer aux enfants l'éducation la plus socialement valorisable. D'après Bourdieu (1986, p. 21), les stratégies peuvent également être inconscientes : il s'agit alors « des ensembles de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre ».

En France, au vu de l'importance du diplôme dans la réussite socioprofessionnelle, ces stratégies se polarisent fortement sur la réussite scolaire. Les stratégies familiales peuvent être directement liées à l'école. Les parents peuvent ainsi s'investir dans le suivi du travail et des résultats scolaires ou dans la vie de l'établissement de leur enfant. Ces stratégies peuvent concerner le choix de l'établissement, avec des stratégies d'anticipation (choix du logement) ou de contournement de la carte scolaire (inscription dans un établissement privé, choix d'options rares, voire fausse adresse), celui de la classe (par le biais des options) et bien sûr les choix d'orientation. Ces stratégies visent à favoriser la réussite scolaire de l'enfant. Elles contribuent aussi à créer de nouvelles formes de clôture sociale et institutionnelle (Van Zanten 2009).

D'autres formes de stratégies parentales ne sont pas directement liées à l'école, même si elles ont des effets sur la scolarité. Kellerhals et Montandon (1991) distinguent ainsi trois grands styles parentaux d'éducation, associés à des types de relations familiales différenciés : le « style statutaire », le « style maternaliste » et le « style contractualiste ». Le « style statutaire » se caractérise par une grande distance entre parents et enfants et un contrôle parental coercitif ; le « style maternaliste » par une grande proximité affective parents-enfants et un contrôle direct ; le « style contractualiste » s'appuie sur la négociation et l'autorégulation. C'est dans les familles populaires que l'on observe le plus souvent des

stratégies de contrôle par interdictions et sanctions, avec parfois une combinaison entre des attitudes pouvant être perçues comme laxiste et des sanctions fortes. Les familles plus favorisées usent davantage d'un style « contractualiste », préparant notamment mieux les enfants aux formes d'autorité pratiquées à l'école.

Les stratégies éducatives parentales peuvent également être à l'œuvre dans le choix d'activités ludiques, culturelles ou sportives censées favoriser les apprentissages scolaires et l'acquisition de compétences socioculturelles, telles que la persévérance, la motivation ou la confiance en soi. Sandrine Vincent (2000) a ainsi montré que les parents de milieux socioculturels favorisés investissaient plus que les autres dans des jouets dits éducatifs, aux vertus didactiques, avec pour finalité le développement cognitif et moteur de l'enfant. Joël Zaffran (2008) a également montré la plus grande tendance des parents favorisés à « scolariser » les temps sociaux. On peut enfin citer les travaux de Lahire (1995) ou Thin (1998) qui indiquent une continuité entre socialisation familiale et socialisation scolaire pour les classes moyennes et supérieures, celles-ci ayant tendance à « pédagogiser » leurs pratiques éducatives.

Les contextes familiaux ont ainsi une influence forte sur les pratiques, les perceptions, les représentations et les trajectoires ; ils constituent un élément important de compréhension des différenciations sociales et spatiales (Séchet-Poisson 1989).